

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2017

Présents : BOISSARD Jean-Claude, ARNAUD Françoise, BEURRIER Jacques, MONNOT Marie Hélène, PELLETIER Lionel, REBOUILLAT Denis

Excusés : ROCHHIA Emmanuel, PERRAUD Claude

Secrétaire : ARNAUD Françoise

Les conseillers présents approuvent le précédent compte-rendu de séance.

Monsieur le Maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour. Demande acceptée à l'unanimité.

Délibération – Cartes jeunes :

Monsieur le Maire rappelle aux élus que la commune offre depuis plusieurs années la carte jeunes pour les enfants du village, et qu'il convient de délibérer sur la reconduction de cette action et sur la tranche d'âge à fixer.

Après délibération, à l'unanimité des élus présents, le conseil municipal décide de reconduire cette action pour les habitants de Rye nés entre le 01/01/1995 et le 31/12/2003.

Merci de venir vous inscrire soit en mairie, soit par mail (mairiederive@wanadoo.fr) avant le 1^{er} juin 2017.

Délibération – Bornes incendie :

Le SIEA des 3 rivières informe les communes que la rémunération du contrat de prestation de service pour l'entretien des poteaux d'incendie sera désormais à la charge des communes.

Après délibération et à l'unanimité des élus présents, le conseil municipal autorise le SIEA des 3 rivières

- à poursuivre l'entretien et le suivi du contrat de prestation de service des poteaux d'incendie pour la commune
- à facturer à la commune le coût de cette prestation

Délibération – Travaux sylvicoles :

Monsieur le Maire présente les travaux sylvicoles préconisés pour 2017, plus précisément des travaux

- de plantation de chênes sur la parcelle 36
- de plantation d'aulnes sur la parcelle 38
- de dégagement sur la parcelle 20

Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal décide de valider le devis de l'ONF pour un montant total de 7 999,28 € HT à imputer à la section d'investissement.

Délibération – Indemnités agent recenseur coordonnateur :

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que le recensement de la population a commencé et s'effectuera jusqu'au 18 février 2017.

Mme Danièle BUISSON aura les fonctions d'agent recenseur et coordonnateur communal. Il convient de délibérer sur le montant de sa rémunération.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal

- décide de fixer une enveloppe totale de 1 400,00 € (rémunération brute et charges patronales incluses)
- demande au Maire de prévoir cette somme au budget 2017

Délibération – Ralentisseurs sécurité routière :

Monsieur le Maire présente aux élus les différents devis reçus pour la création de deux ralentisseurs sur la route de Sergenaux et de deux panneaux stop rue des tuileries.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Bonnefoy pour la somme de 7 449 € HT.

Délibération – délégués SIVOS :

Il convient de désigner deux délégués au SIVOS de Chaumergy.

Françoise ARNAUD et Marie-Hélène MONNOT sont les nouvelles déléguées à ce poste.

L'information sera transmise au secrétariat du SIVOS.

Délibération – Convention service partagé avec la CC Bresse Haute Seille :

Suite à la fusion des communautés de communes Bresse Revermont et Côteaux de Haute Seille et afin de garantir une continuité de services, la communauté de communes fusionnée Bresse Haute Seille nous informe qu'il convient de renouveler la convention de service partagé précédemment prise avec la CC Bresse Revermont.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention de service partagé entre la commune et la CC Bresse Haute Seille concernant les agents intercommunaux.

Informations diverses :

- Création d'un poste de distribution électrique – Route de Dijon, financement 100 % SIDEAC.
- Vente d'éclaircies de chênes parcelle 18 à Mr Brelot Gérard pour la somme de 70 €.
- Les tôles de la fosse à méchoui sont abîmées et présentent un risque d'accident lorsque les enfants jouent. Afin de garantir la sécurité des habitants, il est projeté de la remplacer par une plate-forme bétonnée. Un devis sera demandé pour ces travaux.
- Programme voirie comcom : il a été demandé la réfection de la route du Challonge et de la rue de la Louvaire.
- Lors des vœux du Président du Conseil Départemental, celui-ci a annoncé pour juin 2017 un calendrier de travaux concernant la montée en débit Internet sur le Jura.
- Les containers « déchets du cimetière » sont situés vers la benne à verre.
- Les guirlandes de Noël défectueuses seront remplacées pour une enveloppe maximum de 600 € TTC.
- Il est proposé l'installation de deux cages de football dans le terrain communal à proximité de la salle des fêtes. Des devis seront demandés.